

LE REFERENTIEL DE COMPETENCES MASTER

Le Master en art dramatique témoigne d'une capacité à:

- 1.** Maîtriser les bases techniques nécessaires (corps, voix, mouvement, langage et espace) lui permettant de répondre aux exigences des multiples pratiques de l'acteur;
- 2.** S'approprier et mobiliser de manière émancipée les connaissances générales lui permettant d'inscrire sa pratique artistique dans un contexte sociétal, culturel et historique;
- 3.** Mettre en œuvre l'autonomie nécessaire à l'intégration de pratiques artistiques différenciées;
- 4.** Produire une recherche en art et l'affiner dans le développement de langages singuliers;
- 5.** Pouvoir argumenter et développer un regard critique, ouvert à la diversité, sur sa propre pratique artistique et celle d'autrui;
- 6.** Contribuer de manière singulière et autonome à des projets artistiques liés aux multiples pratiques de l'acteur;
- 7.** Mobiliser une autonomie (aptitude et attitude) qui favorise les pratiques collectives;
- 8.** Intégrer la compréhension des mécanismes de création afin d'élargir sa pratique en dehors de l'école;
- 9.** Travailler à concevoir de nouvelles pratiques artistiques et de nouveaux publics;
- 10.** Assumer les enjeux de la représentation et de sa responsabilité envers les divers publics;
- 11.** Inquiéter les usages normés de la création théâtrale.
- 12.** Prendre connaissance des outils de production et de diffusion relatifs aux arts de la scène.